

Une Lettre du Duc d'Orléans

A PROPOS DE L'ELECTION DE M. DE KERNIER

Paris, 20 mai. — Nous reproduisons, à titre de document, la lettre suivante, adressée par le duc d'Orléans à M. de Kerrier, député royaliste d'Ille-et-Vilaine.

M. de Kerrier, député royaliste d'Ille-et-Vilaine

Mon cher Kerrier, Notre ami Le Rochoux m'a communiqué la lettre que vous venez d'adresser à vos collègues. Vous vous y êtes servi d'un langage passionné et, comme vous le précéderont Le Godec, Gauthier et d'autres, vous avez écrit avec une liberté que je ne puis que louer.

Vous avez aussi parlé de vous non seulement les royalistes, mais les catholiques, les patriotes et les hommes de bien de ce pays. Il est évident que l'assemblée royale peut résoudre pacifiquement les problèmes sociaux, rassurer les intérêts légitimes et donner au prolétariat des garanties organiques que la centralisation républicaine ne peut donner.

Il y a un quart de siècle, mon père donnait des garanties aux « serviteurs de l'Etat » qui ont gagné leur pain par leur travail. A tous les degrés, il a voulu que son pays ne soit pas abandonné.

J'ai vu avec satisfaction mes amis faciliter les tentatives de réorganisation que les nécessités économiques de l'industrie nationale ont imposées au gouvernement actuel. Le patriote est le raisonnable et le raisonnable est le patriote.

Le commandement de la nation ne peut être exercé que par les hommes les plus intelligents et les plus actifs de ce pays. Il ne faut pas se fier aux institutions stables, assurant le pouvoir à la permanence et à la continuité nécessaires à tous les intérêts nationaux. En fermant les yeux sur la vérité, on risque de compromettre l'avenir de la France.

En un pareil moment, vous avez eu raison de dire que ce n'est pas la France qui se défend, mais la France qui se défend.

A ceux qui disent que le royaume a fait son temps, vous avez répondu vous-même que la monarchie est le régime de la France.

Je suis, mon cher Kerrier, votre dévoué et affectueux serviteur.

W. d'Orléans, 26 mai 1912.

La Dépopulation de la France

NOTRE POPULATION A BAISSE DE 35.000 UNITES L'ANNEE DERNIERE

Paris, 20 mai. — M. Bourgeois, ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale, vient de recevoir le rapport annuel du directeur de la statistique générale de la France sur le mouvement de la population de la France en 1911, d'après le dénombrement des bulletins de l'état-civil.

Le nombre des décès a surpassé de 34.859 celui des naissances; autrement dit, la population française a diminué de 34.859 unités l'année dernière.

Le chiffre des naissances est le plus bas qui ait encore été atteint. On a compté seulement 732.114 enfants nés vivants, contre 776.973 l'année précédente.

Chaque année voit malheureusement s'accroître la situation défavorable de la France au milieu des nations grandissantes. C'est ainsi que sur 10.000 habitants, l'excédent annuel moyen des naissances est de 112 en 1911, 115 en Angleterre, 141 en Allemagne, etc.

Le nombre des mariages en France est cependant satisfaisant: 107.788 en 1911, soit un peu plus qu'en 1910. La France compte parmi les pays où la nuptialité est relativement élevée.

Le nombre des divorces, toujours en augmentation, est également un peu plus élevé qu'en 1910 et atteint 13.026.

Les décès ont été plus nombreux en 1911 qu'en 1910 dans presque tous les départements. Relativement au chiffre de la population ce sont les départements normands qui, comme les années précédentes, fournissent la mortalité la plus élevée.

C'est aussi dans ces départements, puis dans ceux de la Gironne, de la Bretagne, de la Provence, de la Champagne, de l'Oise et même de Seine-et-Oise, que se trouvent les arrondissements où le taux de mortalité est généralement anormal en tenant compte de la répartition par âge des habitants de ces arrondissements.

Dans le même ordre d'idées, on peut remarquer que si le nombre proportionnel des décès est notablement élevé en France, par rapport à beaucoup d'autres pays, c'est bien à ce que la France est l'un des pays où l'on compte le plus de vieillards, relativement au nombre des habitants, et cela en raison de la faible natalité dans les dernières années.

Le petit nombre des naissances est l'élément démographique caractéristique de la population française. Par rapport à 1910, le nombre des naissances a décliné dans 83 départements. Les départements à forte ou à faible natalité sont d'ailleurs toujours les mêmes: les premiers dans les régions de la Bretagne, du nord et de l'est, les seconds dans la vallée de la Garonne, en Bourgogne, etc., qui sont depuis longtemps en voie de dépeuplement.

Bien que la natalité s'abaisse ainsi actuellement dans de nombreux pays, nulle part elle n'est aussi faible qu'en France.

La Remise des Médailles de 1870 à Halluin

A Halluin, comme à Bousbecque, comme à Neuville, comme dans toutes les communes des cantons de Tournai...

A Halluin, comme à Bousbecque, comme à Neuville, comme dans toutes les communes des cantons de Tournai où a été célébrée la cérémonie de la remise officielle des médailles commémoratives de 1870 aux survivants de cette triste guerre...

Le nombre des décès a surpassé de 34.859 celui des naissances; autrement dit, la population française a diminué de 34.859 unités l'année dernière.

Le chiffre des naissances est le plus bas qui ait encore été atteint. On a compté seulement 732.114 enfants nés vivants, contre 776.973 l'année précédente.

Chaque année voit malheureusement s'accroître la situation défavorable de la France au milieu des nations grandissantes. C'est ainsi que sur 10.000 habitants, l'excédent annuel moyen des naissances est de 112 en 1911, 115 en Angleterre, 141 en Allemagne, etc.

Le nombre des mariages en France est cependant satisfaisant: 107.788 en 1911, soit un peu plus qu'en 1910. La France compte parmi les pays où la nuptialité est relativement élevée.

Le nombre des divorces, toujours en augmentation, est également un peu plus élevé qu'en 1910 et atteint 13.026.

Les décès ont été plus nombreux en 1911 qu'en 1910 dans presque tous les départements. Relativement au chiffre de la population ce sont les départements normands qui, comme les années précédentes, fournissent la mortalité la plus élevée.

C'est aussi dans ces départements, puis dans ceux de la Gironne, de la Bretagne, de la Provence, de la Champagne, de l'Oise et même de Seine-et-Oise, que se trouvent les arrondissements où le taux de mortalité est généralement anormal en tenant compte de la répartition par âge des habitants de ces arrondissements.

Dans le même ordre d'idées, on peut remarquer que si le nombre proportionnel des décès est notablement élevé en France, par rapport à beaucoup d'autres pays, c'est bien à ce que la France est l'un des pays où l'on compte le plus de vieillards, relativement au nombre des habitants, et cela en raison de la faible natalité dans les dernières années.

Le petit nombre des naissances est l'élément démographique caractéristique de la population française. Par rapport à 1910, le nombre des naissances a décliné dans 83 départements. Les départements à forte ou à faible natalité sont d'ailleurs toujours les mêmes: les premiers dans les régions de la Bretagne, du nord et de l'est, les seconds dans la vallée de la Garonne, en Bourgogne, etc., qui sont depuis longtemps en voie de dépeuplement.

Bien que la natalité s'abaisse ainsi actuellement dans de nombreux pays, nulle part elle n'est aussi faible qu'en France.

M. GROUSSAU PRONONÇANT SON DISCOURS. EN HAUT: M. GROUSSAU DECORANT M. DEFRETIN, MAIRE D'HALLUIN.

Le voyage d'études de MM. Asquith et Churchill dans la Méditerranée

Malte, 20 mai. — MM. Asquith et Winston Churchill sont arrivés à Malte à 10 heures, sur le yacht « Hampshire ».

Les Religieuses dans les Hospices

Roanne, 20 mai. — Il vient de se passer, à la commission administrative de l'Hospice de Roanne, un fait significatif. Depuis des années, la majorité de cette commission (c'est-à-dire les socialistes unifiés, délégués par la mairie, ou radicaux, nommés par la préfecture) n'avaient pas entendu pour brimer les Sœurs de l'Hospice. Or, voici que, après l'élection du Conseil municipal progressiste de Roanne, la majorité est passée aux modérés. La nouvelle commission vient de se réunir. Une question délicate était à l'ordre du jour: la réorganisation de l'Hospice des vieillards. Cet hôpital, inauguré il y a quelques mois avec un personnel laïque, est en complète désorganisation. Même, un infirmier ayant quitté son service avec la cuisinière, et la directrice ayant en même temps abandonné son poste, les vieillards faillirent ne pas manger. Heureusement, une femme dévouée assura provisoirement le service d'entretien de l'hospice jusqu'à ce qu'un nouveau personnel soit nommé.

Un Congrès catholique d'Employés à Paris

Paris, 20 mai. — Le Congrès des Syndicats d'employés à Paris a eu lieu hier soir, sous la présidence de M. de la Porte.

Progrès de la Culture du Blé

L'Institut international d'Agriculture, créé à Rome sur l'initiative personnelle du roi d'Italie, vient de publier une enquête, très intéressante au point de vue de la culture du blé, sur les progrès de la culture de ce blé dans le monde.

Le Congrès catholique d'Employés à Paris

Paris, 20 mai. — Le Congrès des Syndicats d'employés à Paris a eu lieu hier soir, sous la présidence de M. de la Porte.

Progrès de la Culture du Blé

L'Institut international d'Agriculture, créé à Rome sur l'initiative personnelle du roi d'Italie, vient de publier une enquête, très intéressante au point de vue de la culture du blé, sur les progrès de la culture de ce blé dans le monde.

Le Congrès catholique d'Employés à Paris

Paris, 20 mai. — Le Congrès des Syndicats d'employés à Paris a eu lieu hier soir, sous la présidence de M. de la Porte.

Progrès de la Culture du Blé

L'Institut international d'Agriculture, créé à Rome sur l'initiative personnelle du roi d'Italie, vient de publier une enquête, très intéressante au point de vue de la culture du blé, sur les progrès de la culture de ce blé dans le monde.

Le Congrès catholique d'Employés à Paris

Paris, 20 mai. — Le Congrès des Syndicats d'employés à Paris a eu lieu hier soir, sous la présidence de M. de la Porte.

Progrès de la Culture du Blé

L'Institut international d'Agriculture, créé à Rome sur l'initiative personnelle du roi d'Italie, vient de publier une enquête, très intéressante au point de vue de la culture du blé, sur les progrès de la culture de ce blé dans le monde.

Sanglante Bagarre à Paris

Un inspecteur de la Sûreté frappé, blessé mortellement, d'un coup de revolver, l'un de ses agresseurs

Paris, 20 mai. — Une sanglante bagarre s'est produite ce matin dans le quartier des Grandes-Carrières. L'inspecteur de la Sûreté Battesti s'engagea sur le pont Caulincourt, lorsqu'il aperçut, au milieu d'un groupe, un jeune homme qui venait de frapper un de ses camarades de deux coups de couteau.

Immédiatement M. Battesti invita la jeune femme à le suivre au commissariat. Celle-ci se mit à pousser des cris et appela au secours. Ses compagnes se précipitèrent sur M. Battesti et le rouèrent de coups.

Parmi les agresseurs se trouvait un nommé Louis Montel, ancien inspecteur de commissariat. Frappé de deux coups de stylet à l'omoplate gauche, l'inspecteur Battesti fut usage de son revolver et 5 balles atteignirent Montel au ventre.

Au bruit des détonations, des agents accoururent et, après avoir produit les premiers soins au blessé, le transportèrent à l'hôpital Bichat. M. Battesti a le corps couvert d'ecchymoses et une blessure peu grave. L'état de Montel est désespéré.

LES GRÈVES

La lock-out du bâtiment

Mardi matin, un entrepreneur a brisé le lock-out patronal en récurant ses chantiers. En présence de cette situation, les entrepreneurs de l'Union ont tenu une réunion à 10 heures, au Café de la Mairie.

Les entrepreneurs nous ont déclaré: « Devant ce qui nous arrive, nous nous voyons dans l'obligation d'interrompre le lock-out. C'est chose regrettable que la défection que vous savez se soit produite. Nous n'agissons nous-même de parti-pris; au contraire, nous estimons agir dans notre intérêt, autant que dans celui des ouvriers. Car il est inadmissible que nous consentions, les uns comme les autres, à annihiler notre liberté. C'est cependant ce que voulait le syndicat des Travaux du bâtiment: nous faire tous marcher au doigt et à l'œil. Quelqu'un ne l'a pas compris. Tant pis! »

D'autre part, on nous informe que les entrepreneurs ont prévenu le syndicat rouge de la fin du lock-out. Une réunion des entrepreneurs a dû avoir lieu mercredi soir, à 8 heures.

Les ouvriers ont également tenu une réunion dans la soirée, à la Bourse du travail.

LES GRÈVES

La lock-out du bâtiment

Mardi matin, un entrepreneur a brisé le lock-out patronal en récurant ses chantiers. En présence de cette situation, les entrepreneurs de l'Union ont tenu une réunion à 10 heures, au Café de la Mairie.

Les entrepreneurs nous ont déclaré: « Devant ce qui nous arrive, nous nous voyons dans l'obligation d'interrompre le lock-out. C'est chose regrettable que la défection que vous savez se soit produite. Nous n'agissons nous-même de parti-pris; au contraire, nous estimons agir dans notre intérêt, autant que dans celui des ouvriers. Car il est inadmissible que nous consentions, les uns comme les autres, à annihiler notre liberté. C'est cependant ce que voulait le syndicat des Travaux du bâtiment: nous faire tous marcher au doigt et à l'œil. Quelqu'un ne l'a pas compris. Tant pis! »

D'autre part, on nous informe que les entrepreneurs ont prévenu le syndicat rouge de la fin du lock-out. Une réunion des entrepreneurs a dû avoir lieu mercredi soir, à 8 heures.

Les ouvriers ont également tenu une réunion dans la soirée, à la Bourse du travail.

Communications

ROUBAIX. — Fantaisie de trompettes « Les Enfants du Nord ». Répétition générale samedi prochain, à 8 h. du soir, des musiciens à exécuter le jeudi matin 7 juin, aux fêtes du Fonteyou.

TOURNAI. — Orphéon Tournaisien. — Ce soir, jeudi 23 mai, répétition générale par M. Jean Wibaut à 8 heures, réunion de Commission.

SAVON DU CONGO

Pâte hygiénique. Victor VAISSEUR.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, jeudi 30 mai: Soleil: lever, 3 h. 35; coucher, 7 h. 41. Aujourd'hui: pleine lune.

Arrivages de la Côte d'Epargne, sur des Longues-Haies (service d'été). L'établissement est ouvert au public tous les jours: le matin, de 8 heures et demie à midi, et le soir, de 7 heures et demie à 10 heures. Il est fermé le dimanche et les jours fériés.

Un neuf heures, Tribunal de simple police. De neuf heures à dix heures, visite à l'Hôpital. De deux à quatre heures, visite des Morts.

Au Conseil municipal

Le nouveau Conseil a tenu séance, mardi soir, pour nommer les commissions municipales. On sait le rôle important que remplissent ces assemblées dans l'administration d'une cité. Ce sont elles qui étudient les questions à l'ordre du jour, indiquent les solutions à prendre, et arrêtent les décisions définitives qu'en séance publique le Conseil, surtout quand il est homogène, n'a plus qu'à approuver.

Dans ces réunions possibles ou non, on cause, on s'informe, on s'échange, le point et le contre se font jour en toute liberté. C'est là qu'éclaire l'utilité des minorités qui servent de contrepoids, qui jouent un rôle stimulant ou pondérateur, suivant les circonstances.

N'existe plus. C'est le pouvoir absolu, sans contrôle, l'homme passionné, qui agit en toute liberté, sans être contrôlé, sans être contrôlé, sans être contrôlé.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la composition des commissions municipales pour se rendre compte que c'est le régime de l'incompétence qui va commencer.

C'est aussi le régime de l'arbitraire. Pas une voix ne s'est élevée, mardi, parmi les conseillers, pour poser une question au maire sur son arrêté qui met à pied, après neuf ans de services, un excellent employé de la ville, François d'Opinion, dans des conditions particulièrement odieuses.

Le maire, évidemment, nomme et révoque les employés. C'est son droit, mais ce droit, il l'exerce quand il met en demeure un chef de service de quitter son emploi en quelques jours, sans prévenance et sans indemnité.

Lorsque, en 1901, M. Motte et ses amis arrivèrent à l'Hôtel de Ville, M. Félix Chabronillaud qui avait été le secrétaire général de la mairie, sous l'administration collectiviste, jugea lui-même sa situation intenable, et on lui accorda une indemnité de 5.000 francs avant son départ.

Que l'on compare cette attitude correcte de l'administration républicaine avec celle de l'administration collectiviste, et l'on touchera du doigt le nouveau régime qui va peser sur Roubaix.

A propos d'une Révocation

M. Deschodt, ancien adjoint au maire de Roubaix, nous fait la communication suivante:

LEITRE OUVERTE A M. LE MAIRE DE ROUBAIX

Monsieur le Maire, La mesure brutale que vous venez de prendre à l'égard de M. Deschodt, qui, pendant près de neuf ans, fut pour moi un collaborateur précieux, m'impose une obligation à laquelle je ne chercherai pas à me soustraire.

Avant que ce serviteur modeste autant que dévoué quitte le poste où, sur ma proposition, l'administration républicaine l'avait appelé, je tiens à lui manifester publiquement toute ma sympathie et à l'assurer des regrets que son départ causera à tous ceux qui ont pu apprécier les sérieuses et nombreuses qualités qu'il a mises au service de la ville et dont celle-ci a retiré le plus grand profit.

Si je ne vous étions pas, Monsieur le Maire, si j'emprunte la voie de la presse pour faire connaître mes sentiments à son égard: c'est vous et vos amis qui m'y forcez. Car, en reniant toutes vos promesses, vous avez, grâce aux complaisances coupables de vos alliés d'un jour, repoussé nos propositions de représentation proportionnelle et peut-être crovez-vous avoir réussi à m'imposer dans un conseil municipal, un baillon sur la bouche des douze mille électeurs auxquels, par votre duplicité, vous avez refusé toute représentation au Conseil municipal.

Et bien, il faut que vous en preniez votre part, il n'en sera pas ainsi. Que vous le vouliez ou non, vous ne nous empêcherez pas, chaque fois que nous en trouverons l'occasion, de nous traduire à la barre de l'opinion publique.

Au lendemain de votre avènement, vous réunissez les employés municipaux et devant vous, solennellement, vous leur promettez que leurs situations seront respectées, que vous ne négligerez leurs opinions et leurs croyances, que vous vous en rendrez compte, que vous vous en rendrez compte, que vous vous en rendrez compte.

Et maintenant, au nom de vos futures victimes je vais vous adresser une prière.

Puisse la loi vous y autoriser, puisque tel est votre bon plaisir, puisque ceux qui vous entourent vous y encouragent ou vous y contraignent, frappez, Monsieur le Maire. Frappez surtout les petits et les humbles sans défense. Mais, si vous demandez que vous les frappez avec courage. Ils veulent recevoir vos coups en face et non dans le dos.

C. Deschodt, ancien adjoint au maire.

La Réception du « Choral Naudau »

LES ROUBAISIENS SE DISPOSENT A FETER LE RETOUR DES VAILLANTS CHORISTES

Le « Choral Naudau » rentrera à Roubaix ce soir par le train de 7 heures et quart. Beaucoup de choristes ont profité de toute la validité du billet de chemin de fer et sont restés quelques jours à Paris, mais tous se retrouveront aujourd'hui à la gare, à l'heure indiquée. Les sociétés subventionnées convoquées par l'Administration municipale, leur feront cortège, mais nous savons aussi que les sociétés indépendantes veulent participer à la réception enthousiaste qui attend le « Choral Naudau ». Nombreux seront donc ceux qui pourvoieront aujourd'hui en l'honneur de ce premier orphéon roubaixien, que les personnalités musicales classées à présent en un rang hors de pair.

L'Administration municipale communique la note suivante: Le « Choral Naudau » lauréat du concours international de Paris, sera reçu par l'Administration municipale à l'Hôtel de Ville, le Jeudi 30 mai, à 8 heures et demie du soir.

Les sociétés subventionnées sont convoquées à la Gare, à sept heures un quart, précédées de la Municipalité.

Nous avons, en outre, reçu les communications suivantes: « Société Roubaixienne. — Les membres de la Commission et les sociétés sont priés de se trouver à 7 heures, au siège de la société, ce soir, à 7 heures précises, pour assister à la réception du « Choral Naudau », rentrant du concours de Paris. Tenue de ville et soirée.

« Union Fraternelle, Mutuelle, des Anciens Soldats Français. — Les musiciens, tambours et clairons, sont priés de se trouver, en tenue, instrument et musique, au siège de la société, jeudi 30 mai, à 7 h. 1/2 précises. Réception du « Choral Naudau ». Prestes obligatoires.

« Fanfare Delattre. — Tous les musiciens sont priés de se trouver présents ce soir, jeudi, à 7 h. 1/2, au siège de la société, pour assister à la réception du « Choral Naudau », rentrant du concours international de Paris.

« Concordia Harmonie. — Les sociétés sont priées de se trouver en tenue à la Gare, à 7 h. 1/2, ainsi qu'à l'Hôtel de Ville, pour la réception du « Choral Naudau ». Prévenir les présences.

« Roubaixiens. — Tous les membres de la « Roubaixiens » sont priés d'assister à la réception du « Choral Naudau », qui a lieu ce soir, jeudi, à 7 h. 1/2, au siège de la société, pour assister à la réception du « Choral Naudau », rentrant du concours international de Paris.

« Union Fraternelle, Mutuelle, des Anciens Soldats Français. — Les musiciens, tambours et clairons, sont priés de se trouver, en tenue, instrument et musique, au siège de la société, jeudi 30 mai, à 7 h. 1/2 précises. Réception du « Choral Naudau ». Prestes obligatoires.

« Fanfare Delattre. — Tous les musiciens sont priés de se trouver présents ce soir, jeudi, à 7 h. 1/2, au siège de la société, pour assister à la réception du « Choral Naudau », rentrant du concours international de Paris.

« Concordia Harmonie. — Les sociétés sont priées de se trouver en tenue à la Gare, à 7 h. 1/2, ainsi qu'à l'Hôtel de Ville, pour la réception du « Choral Naudau ». Prévenir les présences.

« Roubaixiens. — Tous les membres de la « Roubaixiens » sont priés d'assister à la réception du « Choral Naudau », qui a lieu ce soir, jeudi, à 7 h. 1/2, au siège de la société, pour assister à la réception du « Choral Naudau », rentrant du concours international de Paris.

« Union Fraternelle, Mutuelle, des Anciens Soldats Français. — Les musiciens, tambours et clairons, sont priés de se trouver, en tenue, instrument et musique, au siège de la société, jeudi 30 mai, à 7 h. 1/2 précises. Réception du « Choral Naudau ». Prestes obligatoires.

« Fanfare Delattre. — Tous les musiciens sont priés de se trouver présents ce soir, jeudi, à 7 h. 1/2, au siège de la société, pour assister à la réception du « Choral Naudau », rentrant du concours international de Paris.

« Concordia Harmonie. — Les sociétés sont priées de se trouver en tenue à la Gare, à 7 h. 1/2, ainsi qu'à l'Hôtel de Ville, pour la réception du « Choral Naudau ». Prévenir les présences.

« Roubaixiens. — Tous les membres de la « Roubaixiens » sont priés d'assister à la réception du « Choral Naudau », qui a lieu ce soir, jeudi, à 7 h. 1/2, au siège de la société, pour assister à la réception du « Choral Naudau », rentrant du concours international de Paris.

« Union Fraternelle, Mutuelle, des Anciens Soldats Français. — Les musiciens, tambours et clairons, sont priés de se trouver, en tenue, instrument et musique, au siège de la société, jeudi 30 mai, à 7 h. 1/2 précises. Réception du « Choral Naudau ». Prestes obligatoires.

« Fanfare Delattre. — Tous les musiciens sont priés de se trouver présents ce soir, jeudi, à 7 h. 1/2, au siège de la société, pour assister à la réception du « Choral Naudau », rentrant du concours international de Paris.

« Concordia Harmonie. — Les sociétés sont priées de se trouver en tenue à la Gare, à 7 h. 1/2, ainsi qu'à l'Hôtel de Ville, pour la réception du « Choral Naudau ». Prévenir les présences.

« Roubaixiens. — Tous les membres de la « Roubaixiens » sont priés d'assister à la réception du « Choral Naudau », qui a lieu ce soir, jeudi, à 7 h. 1/2, au siège de la société, pour assister à la réception du « Choral Naudau », rentrant du concours international de Paris.

« Union Fraternelle, Mutuelle, des Anciens Soldats Français. — Les musiciens, tambours et clairons, sont priés de se trouver, en tenue, instrument et musique, au siège de la société, jeudi 30 mai, à 7 h. 1/2 précises. Réception du « Choral Naudau ». Prestes obligatoires.

POUR VOS FÊTES ET BANQUETS

vous trouverez à la librairie de « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix, 33, rue Carnot, Tournai, un choix de MENUS DE BON GOUT; sujets appropriés pour sociétés.